

L'ESSENTIEL 2019

FONDATION DANIELLE MITTERRAND



Défendre les droits humains et les biens communs du vivant

A black and white photograph of Danielle Mitterrand. She is shown from the chest up, resting her chin on her right hand. She has short, dark hair and is wearing a dark, textured sweater over a light-colored, vertically striped cardigan. A watch is visible on her right wrist. In the background, there are blurred vertical lines, possibly from a bookshelf. The overall mood is thoughtful and serene.

*"Avant d'en arriver aux limites
de ce système qui broie des vies,
une alternative est encore envisageable."*

Danielle Mitterrand

L'ÉDITO

Quand Danielle Mitterrand a fait le choix à la fin du dernier millénaire d'engager sa Fondation pour la défense des biens communs de l'Humanité et du vivant, elle avait déjà perçu le besoin vital de nouvelles utopies pour construire un monde plus juste.

Au long des 20 dernières années, nous avons défendu avec force le droit à l'eau et les droits des peuples, notamment autochtones, en France et dans le monde. Ces deux actions nous ont permis de mesurer l'impact néfaste du capitalisme sur un droit humain fondamental ainsi que la violence des dominants sur les plus vulnérables et ceux qui les soutiennent. Nous nous sommes opposés et nous avons gagné des batailles renforçant l'envie de porter l'utopie d'un monde où chacun peut enfin vivre dignement.

Les multiples crises qui touchent le monde actuellement imposent une refonte de nos sociétés en profondeur. La Fondation Danielle Mitterrand participe de cette refondation pour qu'elle puisse permettre de construire un avenir riche en biodiversité, riche en communs, riche en alternatives aux prédatations, riche en espoir pour les plus vulnérables, tournée vers l'Humanité et le Vivant.

Dans cet Essentiel 2019, vous retrouverez les résultats de nos actions de lutte contre la biopiraterie, de soutien aux peuples Kurdes, du droit à l'eau, des droits des peuples autochtones et tant d'autres sujets. Ils sont une invitation à voir le monde sous un prisme libéré de l'argent roi, résolument humain et respectueux du vivant. L'Homo Economicus n'existe pas, la crise actuelle le prouve.

Comme la Fondation Danielle Mitterrand le montre depuis des décennies, nous avons tout à apprendre des populations autochtones qui vivent depuis toujours dans le respect de leur environnement et qui se développent sans détruire les ressources de la Terre. C'est l'équilibre qui prévaut pour eux et qui devrait aussi prévaloir pour nous.

Le chemin sera long pour transformer nos sociétés et retrouver cet équilibre vital. Une chose est certaine : le monde actuel nous mène dans le mur, vers le risque d'une disparition de l'Humanité et du vivant. Nous le refusons et allons tout faire pour que les peuples soient entendus où qu'ils soient pour que le monde d'après devienne résolument sobre et soutenable pour l'humanité et la nature.



Pour ce faire, nous allons écouter les voix qui se lèvent, créer des opportunités de dialogues, appuyer les alternatives qui émergent, et nous associer à celles et ceux qui luttent pour changer la donne et réaliser les utopies qui feront le monde en équilibre de demain.

Emmanuel Poilane,
Secrétaire général de la Fondation Danielle Mitterrand

UN AN D' ACTION

9 MARS
2019

Première diffusion du documentaire «**Danielle Mitterrand, une certaine idée de la France**» sur la chaîne de télévision Public Sénat.



22-26 AVRIL
2019

La Fondation Danielle Mitterrand organise la venue à New-York de représentants autochtones français pour participer à l'**Instance permanente de l'ONU sur les questions autochtones**. Un side-event est organisé sur le thème de la biopiraterie.



21 JUIN
2019

Événement de clôture du programme «**Éducation populaire au Kurdistan d'Irak. Bilan de trois ans d'actions et nouvelles perspectives**», organisé à l'Hôtel de Ville de Paris.

11-23 JUILLET
2019

Une délégation de la Fondation Danielle Mitterrand se rend dans la région kurde auto-administrée du Rojava, au Nord de la Syrie.



19 NOVEMBRE 2019

Lancement officiel de la campagne de mobilisation «L'eau est un droit» à l'occasion du Salon des Maires, à Paris.

20 DECEMBRE
2019

Le Prix Danielle Mitterrand 2019 est remis à l'activiste chilien Rodrigo Mundaca, porte-parole du Mouvement de défense pour l'accès à l'eau, la terre et la protection de l'environnement (MODATIMA).



LES CHIFFRES CLÉS

6 projets de terrain «Eau et climat : rendre l'eau à la terre» dans **6 pays**

Un jury de **6 personnalités** réuni pour désigner le lauréat du prix Danielle Mitterrand 2019.

Près de **200 invités** présents à la cérémonie de remise du prix récompensant l'activiste chilien Rodrigo Mundaca.



Plantation d'arbres en Ouganda



Rodrigo Mundaca lors de la remise du Prix Danielle Mitterrand

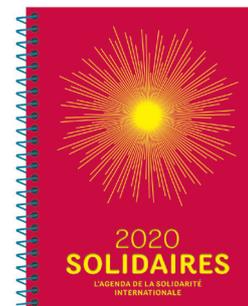
30 associations réunies pour la campagne de mobilisation «L'eau est un droit»

15 ONG réunies pour la création de l'agenda de la solidarité internationale, imprimé à **7000 exemplaires**

24 émissions "Monde Solidaire" diffusées sur Radio *FRÉQUENCE TERRE*



La Radio Nature !



Education non-formelle au Kurdistan d'Irak

3 livrets d'éducation populaire

disponibles dans **3 langues** (anglais, kurde et arabe) pour guider les actions d'éducation non-formelle

6 comités relais en France et au Japon

Plus de **10 000 sympathisants** qui suivent nos actualités

Merci pour votre soutien !

PLAIDOYER POUR LE DROIT À L'EAU

A l'occasion des élections municipales de 2020 et des 10 ans de la reconnaissance par les Nations Unies du droit humain à l'eau potable et à l'assainissement, un collectif de plus de **30 associations**, dont la Fondation Danielle Mitterrand, ont lancé la campagne de mobilisation « **L'eau est un droit** ».

**L'EAU
NE SE MERITE PAS,
C'EST UN DROIT !**

Au cours de cette campagne les candidats aux élections municipales ont été invités à signer le « **Manifest'eau** » et à s'engager sur **5 propositions concrètes en France et dans le monde**.



LE DROIT A L'EAU EN FRANCE : UN RETARD ALARMANT

La France est aussi en retard sur le droit à l'eau. Avec la campagne "l'eau est un droit", nous avons porté à l'attention du gouvernement et des parlementaires **8 recommandations pour mettre en place des politiques cohérentes et ambitieuses en faveur d'un accès universel à l'eau et à l'assainissement**. Il est primordial que l'Etat prenne des mesures législatives et financières pour appuyer les collectivités territoriales dans la mise à disposition d'infrastructures d'accès à l'eau et à l'assainissement sur tout le territoire. En métropole 1,4 million de personnes n'ont pas accès à l'eau potable. **En Outre-mer les conditions d'accès à l'eau sont comparables à celles de pays en développement**. Ainsi à Mayotte, 16,3% des habitants n'ont pas accès à des services d'eau potable gérés en toute sécurité.

PROJETS DE TERRAIN "EAU ET CLIMAT"

La relation entre le cycle de l'eau et le climat est un phénomène souvent méconnu et sous-estimé. Or, les activités humaines sont responsables de nombreuses perturbations du cycle de l'eau qui accentuent les dérèglements climatiques.

C'est pourquoi la Fondation Danielle Mitterrand s'engage avec le **programme « Eau et Climat »** à **protéger l'équilibre du cycle de l'eau pour lutter contre les dérèglements climatiques.**



En 2019 la Fondation Danielle Mitterrand a soutenu **6 projets de terrain dans le monde**, qui visent à rendre l'eau à la terre pour restaurer le climat.

Ces projets permettent aux communautés locales d'être actrices d'un changement positif, afin de préserver leur accès à l'eau et leurs modes de vie.

Ce programme est co-financé par la Fondation Abbé Pierre et le Fonds R20 pour les femmes.

UGANDA

Renforcement des capacités des femmes à défendre leur droit à l'eau et développement de la résilience face au changement climatique.

COLOMBIE

Restauration, entretien et conservation de micro-bassins pour une gestion communautaire de l'eau.

SUDAN DU SUD

Sensibilisation et promotion du reboisement et de l'agroforesterie.

SRI LANKA

Renforcement des connaissances et des capacités de la communauté à protéger le cycle de l'eau local.

AFRIQUE DU SUD

Une école sur l'eau et le changement climatique afin de renforcer les capacités de la population du Cap à faire face aux pénuries d'eau.

INDE

Restauration des plans d'eau à New Delhi afin de faire face aux dérèglements climatiques et aux risques pour la santé.



Formation aux techniques de plaidoyer, Ouganda



Plantation d'arbres au Sri Lanka

LE PRIX DANIELLE MITTERRAND 2019 REMIS À RODRIGO MUNDACA

Cette année le Prix Danielle Mitterrand a été remis à l'activiste chilien Rodrigo Mundaca, porte-parole du Mouvement de défense pour l'accès à l'eau, la terre et la protection de l'environnement (MODATIMA).

Le lauréat du prix Danielle Mitterrand a été sélectionné parmi 50 candidatures par un jury composé de Gilbert Mitterrand, Christiane Taubira, Philippe Starck, Agnès b, Hindou Oumarou Ibrahim et Jacqueline Madrelle.

**« Ce n'est pas une sécheresse,
c'est un pillage de l'eau. »
Rodrigo Mundaca**



Gilbert Mitterrand et Rodrigo Mundaca pour la remise du Prix Danielle Mitterrand

Rodrigo Mundaca défend le caractère vital de l'eau face à ceux qui ne voient l'eau que comme une ressource à exploiter, marchandiser et privatiser. Il dénonce les violations du droit humain à l'eau dans la région de Petorca, où des personnalités politiques et des entreprises privées se sont accaparé les sources d'eau, parfois illégalement. Des rivières et des lacs ont ainsi été asséchés pour irriguer les plantations d'avocats qui sont ensuite exportés en Europe. En réponse à son action, Rodrigo Mundaca subit censure, menaces et intimidations.

A l'occasion de la venue de Rodrigo Mundaca en France, l'équipe de la Fondation Danielle Mitterrand a organisé des rencontres avec la presse, des ONG, universitaires, personnalités politiques et avec la communauté chilienne vivant en France. Plusieurs médias ont ainsi relayé le combat de Rodrigo Mundaca, notamment le Monde, le Figaro, Ouest-France et Brut.

La cérémonie de remise du prix Danielle Mitterrand s'est déroulée le mercredi 20 novembre à la Bellevilloise à Paris et a rassemblé près de 200 participants.



Manifestation de l'association MODATIMA pour le droit à l'eau



Accaparement de l'eau pour la culture d'avocat à Petorca, Chili

AGIR POUR LA CAUSE KURDE

PROGRAMME D'ÉDUCATION POPULAIRE AU KURDISTAN D'IRAK

Le programme « Animation Kurdistan » qui a démarré en septembre 2016 s'est terminé en août 2019. La dernière phase du programme a permis de former une troisième génération d'animatrices et d'animateurs en éducation non-formelle pour mettre en place des activités résilientes avec les enfants vivant dans les camps de réfugiés et de déplacés du Kurdistan d'Irak. C'est la première formation longue d'animateurs en éducation populaire mise en œuvre complètement par des formateurs kurdes provenant d'associations locales.

Ce programme a permis de réaliser trois livrets pédagogiques à destination des formateurs et des animateurs d'éducation non formelle. Ces livrets sont disponibles en anglais, en kurde et en arabe. Ils présentent à la fois des apports théoriques comme des exemples pratiques et des idées d'ateliers et d'actions.

12 animateurs ont organisé des activités dans 5 camps de réfugiés.

1 200 enfants ont bénéficié des activités d'éducation non-formelle.



VISITE DE TERRAIN AU ROJAVA, AUPRÈS DES KURDES DE SYRIE

En juillet 2019, une délégation de la Fondation Danielle Mitterrand s'est rendue dans la région du Rojava, au Nord-Est de la Syrie, pour une visite de terrain auprès des acteurs associatifs, humanitaires et politiques. Cette mission avait plusieurs objectifs :

- Comprendre la mise en œuvre concrète du fédéralisme démocratique au Rojava.
- Etudier la possibilité d'une action autour de la « résilience » des populations du Rojava.
- Relier et favoriser la coopération entre les mouvements européens et nord-syriens.
- Mettre en lumière auprès des mouvements sociaux français une expérience radicale ouvrant des perspectives d'actions conjointes et d'évolution de nos mouvements.



Jinwar, le village des femmes

La Fondation Danielle Mitterrand a dénoncé l'invasion du Nord de la Syrie par l'armée turque et a initié une tribune signée par 130 personnalités, publiée par le journal Libération le 11 octobre 2019.

DÉFENSE DES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

INSTANCE PERMANENTE DE L'ONU SUR LES QUESTIONS AUTOCHTONES

La Fondation Danielle Mitterrand a organisé la venue aux Nations-Unies à New-York de plusieurs représentants autochtones français, pour participer à l'instance permanente sur les questions autochtones. La délégation autochtone a suivi les discussions de l'instance, notamment celles portant sur le sujet phare de l'année : les connaissances traditionnelles des peuples autochtones. La délégation a également suivi le dialogue qui s'est tenu avec la Rapporteuse spéciale sur les droits des peuples autochtones.

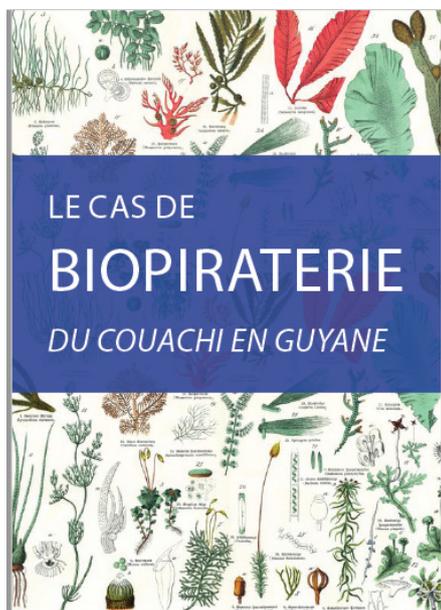
Christophe Yanuwana Pierre a pu prendre la parole dans l'enceinte de l'Instance pour alerter sur les problématiques actuelles en Guyane autour de la lutte contre la biopiraterie et l'appropriation culturelle. Subama Mapou, a elle aussi partagé son message sur la protection et la valorisation des savoirs traditionnels kanaks.

Les deux représentants autochtones ont pu interpellier la France qui ne reconnaît toujours pas les droits des peuples autochtones sur son territoire.

La Fondation Danielle Mitterrand a également co-organisé un side event sur le thème « Lutte contre la biopiraterie : outils à disposition et bonnes pratiques ».



ACTIONS DE SENSIBILISATION AUX PROBLÉMATIQUES AUTOCHTONES



Brochure sur le cas de biopiraterie du Couachi en Guyane.

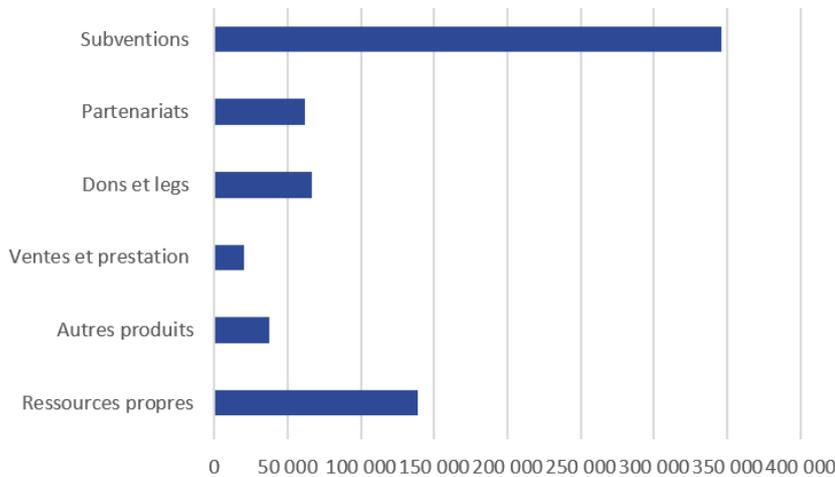
En 2019, la Fondation Danielle Mitterrand a mis l'accent sur des actions de sensibilisation à la question de la biopiraterie, c'est-à-dire à l'appropriation illégale des savoirs des peuples autochtones sur les plantes. La fondation a mis en lumière les bonnes pratiques qui existent pour valoriser les savoirs autochtones dans le respect des



Double page consacrée au peuples autochtones dans l'Agenda de la Solidarité

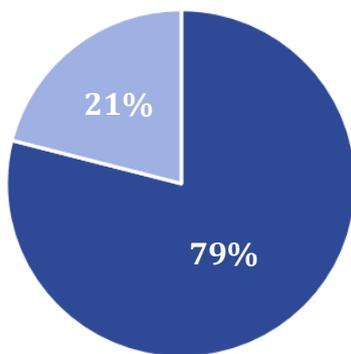
droits des détenteurs de ces connaissances et ainsi dépasser les pratiques biopirates. En Nouvelle-Calédonie, nous avons soutenu l'association IKAPALA qui met en réseau des acteurs investis pour la promotion et la protection des savoirs traditionnels kanaks sur la biodiversité.

D'où viennent nos ressources ?



Le budget réalisé en 2019 est en adéquation avec le prévisionnel. Les recettes sont restées stables par rapport à celles de 2018 et les dépenses ont été contrôlées pour garder un niveau d'action important sans mettre en danger les fonds propres de la Fondation.

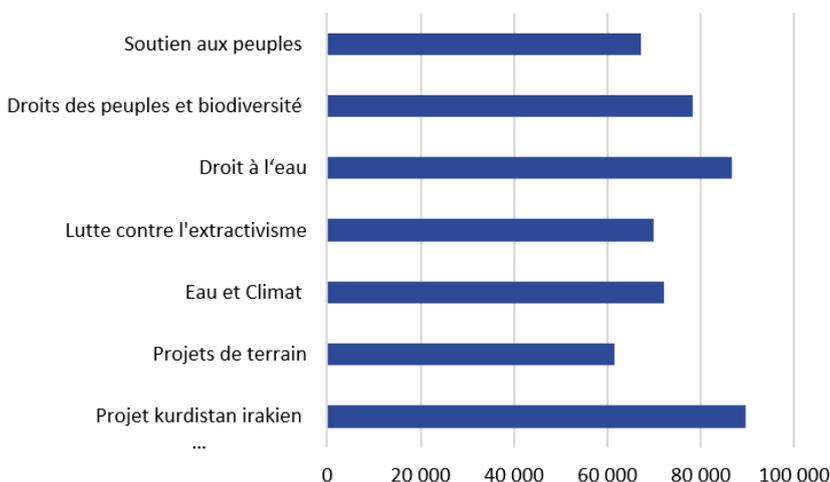
Comment se répartissent nos dépenses ?



Le budget d'exploitation de la fondation s'établit à 670 867 euros pour l'année 2019.

■ Actions de plaidoyer et de terrain ■ Frais de fonctionnement

Quel budget pour quelles actions ?



HOMMAGE

Annie Meynard, grande et proche amie de Danielle Mitterrand, nous a quitté le 9 novembre 2019. Madame Meynard a généreusement décidé de léguer ses biens à la Fondation Danielle Mitterrand, y associant la mémoire de son époux, Yves, et de sa fille Patty, décédés. Le Conseil d'Administration exprime à la mémoire d'Annie sa profonde reconnaissance.

- Bureau**
 Président
 Gilbert MITTERRAND
 Vice-Présidente
 Jacqueline MADRELLE
 Trésorier
 Achille du GENESTOUX
 Secrétaire général
 Emmanuel POILANE

- Membres**
 Alain SAUVRENEAU
 Khaman ASAAD
 Yann LASNIER
 Sylvie PAQUEROT
 Michel JOLI
 Michèle RIVASI
 Pierre SERNE
 Yvan Carlebach

- Membres honoraires**
 Claude VERCOUTERE
 Marie-Jeanne GAXIE
 Sébastien JUY
 Daniel MARCOVITCH
 Federico MAYOR
 Christiane TAUBIRA
 Jean ZIEGLER

- Représentant du
 Ministère de l'intérieur**
 Laurence TROCCAZ

- Commissaire aux comptes**
 Vincent DOMON



COMMENT SOUTENIR LA FONDATION DANIELLE MITTERRAND ?

SUIVRE NOS ACTUALITÉS

Restez informés de nos actions, événements et de l'avancée de nos projets grâce à la lettre d'information numérique ! Abonnez-vous sur www.france-libertes.org

Vous pouvez également suivre les actualités de la Fondation Danielle Mitterrand sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter et LinkedIn.

FAIRE UN DON

Les dons sous toutes leurs formes, sont essentiels pour agir en toute indépendance et sur le long terme. La Fondation Danielle Mitterrand est reconnue d'utilité publique ce qui vous permet de bénéficier d'importants avantages fiscaux.

Vous pouvez choisir de faire un don ponctuel ou mensuel, par chèque, prélèvement automatique SEPA ou en ligne par carte bleue. Plus d'informations sur notre site internet, dans la rubrique "Faire un don".

FAIRE UN LEGS OU UNE DONATION

Avec un legs, une donation ou une assurance-vie en faveur de la Fondation Danielle Mitterrand, vous prolongez votre engagement pour le respect des droits humains, l'accès à l'eau pour tous, et la défense des biens communs.

Pour plus d'informations, contactez-nous pour recevoir notre brochure sur les libéralités.

DÉFENDRE LES DROITS HUMAINS ET LES BIENS COMMUNS DU VIVANT



Créée par Danielle Mitterrand en 1986, France Libertés est une fondation reconnue d'utilité publique, à but non lucratif et dotée du statut consultatif auprès du Conseil Économique et Social des Nations Unies. La Fondation Danielle Mitterrand défend les droits humains, notamment le droit fondamental d'accès à l'eau pour tous, et les biens communs du vivant pour contribuer à la construction d'un monde plus solidaire.

Fondation Danielle Mitterrand - 5 rue Blanche - 75009 Paris

contact@france-libertes.fr - 01 53 25 10 40 - www.france-libertes.org

Fondation reconnue d'utilité publique et dotée du statut consultatif à l'ONU